

Nous ferons de notre mieux pour vous tenir informés de tous les développements pertinents.

Enfin, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre soutien et votre implication ces derniers temps. Nous vous en sommes très reconnaissants !

L'équipe Eassee Benelux

Questions et réponses sur la situation actuelle concernant la vente d'Eassee Home et d'Eassee Charge en Belgique

Q : L'Eassee Home et l'Eassee Charge ont été retirés de la vente en Suède, aux Pays-Bas et maintenant en Belgique. Pourquoi ?

R : Commençons par le début : la Suède.

La Suède

L'Elsäkerhetsverket (ESV), l'autorité suédoise chargée de la sécurité électrique, a procédé à une inspection de plusieurs chargeurs de voitures électriques, dont l'Eassee Home et l'Eassee Charge. Sur la base de cette inspection, l'ESV a fait part de ses préoccupations concernant certains éléments techniques qu'elle estime insuffisamment documentés pour les produits Eassee Charge et Eassee Home. L'ESV n'est pas satisfaite de la documentation technique originale d'Eassee. Au cours de l'enquête, Eassee ASA a fourni à l'ESV des documents détaillés d'évaluation des risques rédigés par des tierces parties indépendantes afin de remédier à cette situation.

L'ESV a décidé de ne pas rappeler les chargeurs Eassee déjà installés.

La Belgique

Eassee a appris que plusieurs partenaires ont reçu une lettre de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) leur ordonnant immédiatement de

- Retirer du marché les chargeurs de voiture Eassee Home et Charge et de ne plus commercialiser ou installer ces produits ;
- Contacter le fabricant pour qu'il applique les mesures correctives ad hoc exigées par l'Elsäkerhetsverket aux équipements déjà installés chez les clients ;
- Dans un délai de 10 jours, communiquer par lettre ou par e-mail les mesures prises, ainsi que l'identité et la qualité de la personne qui peut agir au nom de l'entreprise, afin que l'IBPT puisse en prendre connaissance.

Eassee ASA a soumis un plan de rectification à l'ESV en Suède. Ce plan a également été communiqué à l'IBPT en Belgique. Dès que nous aurons obtenu l'accord de l'IBPT, nous entamerons la procédure.

Les pays de l'UE/EEE doivent entamer et finaliser leurs propres procédures. Il appartient à chaque autorité de décider de la suite à donner à la décision de l'ESV. Dans le cas de la Belgique, l'IBPT a activement indiqué son intention de retirer l'Eassee Home et l'Eassee Charge du marché. L'IBPT se réfère ainsi à la décision de l'ESV.

L'IBPT n'a pas décidé de rappeler les chargeurs Eassee déjà installés. Par ailleurs, si vous avez installé un Eassee Home ou un Eassee Charge, vous pouvez continuer à l'utiliser normalement. Les produits continueront à être mis à jour. L'application, la solution cloud et la connexion fonctionneront exactement comme avant.

Important à savoir :

- Le retrait s'applique uniquement aux deux produits Eassee Home et Eassee Charge, et non aux autres produits d'Eassee, tels que les accessoires ou les produits récemment lancés.
- Entre-temps, la documentation a été considérablement améliorée et la sécurité de l'Eassee Home et l'Eassee Charge a également été réaffirmée par des instituts de test accrédités.
- Eassee ASA a fait appel de l'interdiction de vente prononcée par l'ESV. Il appartient maintenant au tribunal suédois de décider si l'interdiction de vente prononcée par l'autorité suédoise de surveillance du marché est justifiée ou non.

Q : La Nkom, l'autorité norvégienne, a déclaré qu'elle ne s'opposait pas à l'interdiction de vente par l'ESV des chargeurs Eassee Home et Eassee Charge. Qu'est-ce que cela signifie pour la Norvège ? Et pour le Benelux ?

R : La Nkom a indiqué en juin 2023 qu'elle ne s'opposait pas à la conclusion de l'ESV. Toutefois, cela ne signifie pas une interdiction de vente immédiate en Norvège. La Nkom attend la conclusion du procès en Suède. Celle-ci ne devrait pas être rendue avant l'automne au plus tôt. En tout état de cause, il n'y a pas d'interdiction de vente en Norvège d'ici là. Il n'y a pas non plus d'autres obstacles à nos activités. La Nkom a également conclu dans sa propre évaluation des risques qu'il n'y a aucune preuve que les chargeurs ne sont pas sûrs. L'intégralité du communiqué de presse de la Nkom est disponible [ici](#).

Cette conclusion ne concerne par ailleurs pas les chargeurs Eassee Home et Eassee Charge déjà installés, également au benelux. Comme aux Pays-Bas, les utilisateurs belges qui ont installé un chargeur Eassee Home ou Eassee Charge peuvent donc continuer à charger comme avant. L'application avec connexion cloud continuera à fonctionner. En outre, nos chargeurs sont configurés de manière à ce que, indépendamment de la connexion au cloud, ils puissent continuer à charger via notre mode de repli

hors ligne. À titre de mesure supplémentaire, nous travaillons dans un premier temps à rendre l'application disponible via Bluetooth, sans connectivité au cloud, et plus tard à la rendre disponible via d'autres commandes locales.

Q : Qu'en est-il de l'installation de l'Easee Home et de l'Easee Charge ?

R : Dans une lettre, l'IBPT ordonne aux destinataires de cesser de commercialiser et d'installer les chargeurs Easee Home et Easee Charge. Les chargeurs Easee Home et Easee Charge ne peuvent donc plus être installés, selon l'IBPT. En ce qui concerne la Suède et l'ESV, les chargeurs en stock ne peuvent actuellement pas être installés. Il en va de même pour l'installation de chargeurs dans les Easee Readys. Les utilisateurs finaux ne sont pas tenus de retourner les chargeurs installés, mais en tant qu'installateur, selon l'ESV, vous n'êtes actuellement pas autorisé à installer en Suède ce que vous avez en stock, quelle que soit l'offre signée.

Nous vous tiendrons au courant de la situation en Belgique et de la procédure de suivi.

Q : Pourquoi n'y a-t-il pas eu de rappel des chargeurs Easee déjà installés ?

R : L'ESV et l'IBPT n'ont pas décidé de rappeler les chargeurs Easee déjà installés.

Nous pensons que nos produits sont parmi les plus sûrs du marché lorsqu'ils sont utilisés normalement, conformément aux instructions. La sécurité et l'innovation sont des priorités absolues pour Easee depuis le début.

Q : Que pouvez-vous nous dire au sujet de la sécurité ?

R : La sécurité de nos produits a toujours été notre priorité. Nous avons mis en place des procédures rigoureuses d'essai et de contrôle de la qualité pour garantir que nos produits respectent ou dépassent les normes de sécurité en vigueur. Nos produits ont été testés de manière approfondie par des laboratoires d'essai indépendants, tels que TÜV SÜD.

Grâce à nos solutions cloud, nous obtenons un flux constant de données, même après l'installation, ce qui nous permet d'identifier rapidement tout besoin d'amélioration. Nous continuons à surveiller de près nos produits et, si nécessaire, nous effectuons les mises à jour ou les modifications requises pour garantir la sécurité et la fiabilité.

Q : Qu'est-ce que cela signifie pour les utilisateurs finaux qui ont déjà installé un chargeur Easee Home ou Charge ?

R : Vous pouvez continuer à utiliser votre chargeur Easee comme d'habitude. Le retrait des chargeurs Easee Home et Easee Charge de la vente n'affectera pas les chargeurs déjà installés. Il n'y a pas de

procédure de rappel. En outre, l'autorité norvégienne, la Nkom, a conclu dans sa propre évaluation que les chargeurs peuvent être utilisés en toute sécurité.

En bref, l'expérience de charge n'est en rien affectée. Les produits sont toujours en cours de mise à jour et l'application Easee, les solutions cloud et les autres outils continuent de fonctionner normalement.

Q : Existe-t-il des options de back-up pour la connexion aux chargeurs ?

R : Nous tenons à souligner que nous mettons tout en œuvre pour que, quelle que soit l'issue de cette situation, les utilisateurs puissent continuer à utiliser nos chargeurs. Ainsi, l'application avec connectivité cloud continuera à fonctionner. De plus, nos chargeurs sont configurés de manière que, indépendamment de la connexion au cloud, ils puissent continuer à charger grâce à notre mode de repli hors ligne.

À titre de mesure supplémentaire, nous travaillons dans un premier temps à rendre l'application disponible via Bluetooth, sans connectivité au cloud, et plus tard à la rendre disponible via d'autres commandes locales.

Q : Quand pensez-vous pouvoir vendre à nouveau en Belgique ?

R : Notre intention et notre objectif sont de résoudre la situation le plus rapidement possible. Nous travaillons avec une équipe expérimentée de juristes et de spécialistes produits pour y arriver.

Nous travaillons actuellement d'arrache-pied pour élargir notre portefeuille de produits. Le premier produit de la nouvelle génération de chargeurs Easee devrait être introduit à la fin de l'été 2023. La nouvelle génération de chargeurs restera compatible avec l'"ancien" matériel. La conclusion de la Nkom, le dialogue ouvert que nous avons avec eux et le soutien d'experts externes nous aident à nous assurer que tout soit en ordre à 100% avant que nous ne lancions nos nouveaux produits sur le marché.

Q : Que pouvez-vous nous dire sur la procédure dans les autres pays de l'UE/EEE ?

R : À partir du moment où l'interdiction de vente des chargeurs Easee Home et Easee Charge a été imposée en Suède - le 16 mars 2023 - les autres pays de l'EEE ont eu 90 jours pour décider de suivre la décision de la Suède ou d'entamer leur propre procédure. À ce jour, aucune autorité ne s'est opposée à la décision de l'ESV. Avec la procédure d'appel en cours en Suède, il est désormais clair qu'il appartient à chaque autorité de décider de la suite à donner à cette procédure. Dans le cas des Pays-Bas et de la Belgique, les autorités compétentes ont activement indiqué qu'elles reprenaient la décision de l'ESV, ce qui signifie que les chargeurs Easee Home et Easee Charge ont été retirés de la vente. Aux Pays-Bas, cette décision s'applique à partir d'avril 2023 et en Belgique à partir de juillet 2023. En Norvège, la Nkom n'a pas signé d'objection à la décision de l'ESV, mais cela ne signifie pas une interdiction de vente

immédiate en Norvège. La Nkom déclare attendre la procédure judiciaire en Suède, qui devrait s'achever cet automne.

Il est important de souligner que la décision de l'ESV ne s'applique qu'aux produits Easee Home et Easee Charge. Elle ne s'applique donc pas à d'autres produits et/ou accessoires.

Q : Qu'en est-il des stocks en Belgique ?

R : Easee ASA est en train de régler les détails pour la Belgique. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

Q : Les chargeurs Easee sont-ils toujours sous garantie en Belgique ?

R : Tous les produits Easee continueront à bénéficier des garanties existantes.

Q : Quelle est la prochaine étape pour Easee ?

R : Nous allons continuer à innover et à commercialiser de nouveaux chargeurs dans les mois à venir. La nouvelle génération de chargeurs restera compatible avec l'"ancien" matériel. Nous avons connu quelques mois difficiles, mais nous sommes impatients de continuer à développer des solutions toujours plus intelligentes et plus écologiques pour nos clients. Nous avons confiance en notre personnel, en nos produits et en notre capacité à innover.

En outre, Easee ASA a soumis un plan de rectification à l'ESV en Suède. Ce plan a également été communiqué à l'IBPT en Belgique. Dès que nous aurons obtenu l'accord de l'IBPT, nous entamerons la procédure.

Q : Comment Easee s'assurera-t-il que les nouveaux produits répondent à toutes les exigences en matière de documentation ?

R : Nous sommes conscients que notre documentation aurait dû être plus complète avant le lancement des Easee Home et Easee Charge. Nous apprécions le fait que l'ESV nous ait fait part de son point de vue sur les exigences en matière de documentation et nous avons beaucoup appris de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous travaillons avec des laboratoires d'essai indépendants et accrédités et avec les autorités afin de nous assurer que toute la documentation soit présente, approuvée et vérifiée à tous égards lorsque nous lançons de nouveaux produits sur le marché.